

CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES REGULIERES ou IMAGINE « R » (Conditions de délivrance sous contrôle du STIF)

Votre enfant rentre en 6^{ème}

Pour faciliter son adaptation à son nouvel environnement, envisagez dès à présent le transport en commun pour se rendre au collège.

Autonomie en toute sécurité

Avec sa carte, vous êtes déchargés du problème transport. Votre enfant est autonome et gère ses horaires à la carte. Votre vie s'en trouve simplifiée.

Cartes annuelles pratiques, simples et économiques

1°) Carte Scolaire Bus Lignes Régulières

Cette carte permet à votre enfant de prendre chaque jour scolaire le car de son domicile à son collège (valable pour un aller et un retour par jour scolaire).
Votre enfant est en règle et voyage en toute sécurité.

2°) Carte Imagine « R »

Avec ce titre, votre enfant peut se rendre sur son lieu d'étude mais aussi se déplacer pour ses loisirs.

L'abonnement annuel jeune est un titre unique valable :

- pour l'ensemble des transports en Ile de France, sans aucune limitation de voyages dans les zones choisies.
- sur l'ensemble de l'Ile de France les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires.

Comment se procurer la carte Scolaire Bus Lignes Régulières ou IMAGINE « R »

Pour tous renseignements vous devez contacter votre transporteur

**Société SAVAC (service scolaire)
37, rue de Dampierre
78472 – CHEVREUSE CEDEX
Tél. : 01.30.52.45.00
01.30.52.88.25
E-mail : info@savac.fr**